

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ASNAN
DU 20 OCTOBRE 2016

L'an 2016, le 20 octobre, le Conseil Municipal s'est réuni en session extraordinaire sous la présidence de Madame Christine Favier, Maire.

Présents :

Christine Favier (Maire), Patrick Riolino (1^{er} Adjoint), Jacques Pineau (2^{ème} adjoint), J.Michel Doux, Anne Irwin, Yves Mignot, Faustino Zanfoni

Excusé : Catherine Gilioli donne pouvoir à Patrick Riolino

Marlène Guenot donne pouvoir à Zanfoni Aldo

Absent : Nikola Mitic et J.Noël Guéneau,

Secrétaire de réunion : Christine Favier

Approuve la séance précédente

Séance ouverte à 19h :

Ordre du jour :

- Renouvellement chèques cadeaux Agents communaux
- Projet Antenne Zone Blanche Asnan
- Demande de subvention au titre des amendes de police / plan de financement
- Questions Diverses

CHEQUES CADEAUX AGENTS COMMUNAUX

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de prévoir des chèques cadeaux pour les agents de la commune.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, décide à la majorité

- de donner 100 € de chèques cadeaux pour Virginie Blondel et Maxime GODARD et 50 € pour Mme HUILLIER JOSETTE pour le mois de décembre.
- autorise le Maire à signer tous les documents concernant cette opération

DEMANDE DE SUBVENTION /LES AMENDES DE POLICE

Madame le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de solliciter une subvention au titre des amendes de police pour la pose d'un signal radar pédagogique sur la RD 34. Le Maire présente le plan de financement suivant :

- Fourniture et pose d'un signal radar pédagogique RD 34 SIEEEN / 8 600.00 € HT soit 10 320.00 TTC
- Extension du réseau de distribution publique d'électricité pour le radar sur la RD 34 SIEEEN 7 080.15 € HT soit 8496.18 TTC

Demande de subvention : SIEEEN radar 50 % du montant HT : 4300 €

SIEEEN extension du réseau électrique 60 % HT : 4248.09 €

Part communale 8 548.09€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De solliciter une demande de subvention au titre des amendes de polices.
- Et demande au Maire de faire la démarche pour la subvention.
- Et autorise le Maire à signer tous les documents concernant cette opération.

PROJET ZONE BLANCHE

Le Maire informe le conseil municipal du projet d'une antenne pour la téléphonie mobile concernant la zone blanche d'asnan c'est-à-dire une bonne partie du bourg qui ne capte pas. .

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal demande 50 euros de plus au Club de Tarot dû à l'augmentation de la consommation d'électricités du local.

Pour le Noël de cette année, il a été décidé d'installer un grand sapin sur la place et des branches à chaque rue. Le repas des aînés se fera le mercredi 14 décembre au Marigny à Neuilly.

Le conseil municipal ne donne pas de subvention pour le secours populaire, pour le centre social de Brinon sur Beuvron, on ne cotise plus depuis 2012.

Maxime coupera les branches de l'arbre du terrain de boules.

La société Desautel (notre maintenance extincteur) propose un devis pour le renouvellement d'extincteurs pour un montant de 360.71 TTC, Patrick Riolino se renseigne auprès de la société d'extincteurs qui entretient chez lui.

La séance est levée à 20h30.